

Zeitschrift: Asiatische Studien : Zeitschrift der Schweizerischen Asiengesellschaft = Études asiatiques : revue de la Société Suisse-Asie

Herausgeber: Schweizerische Asiengesellschaft

Band: 6 (1952)

Heft: 1-4

Artikel: En hommage à Monsieur Robert Fazy

Autor: Tscharner, E.H. v.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-145460>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

EN HOMMAGE

4

A MONSIEUR ROBERT FAZY

PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ SUISSE D'ÉTUDES ASIATIQUES

CE VOLUME DE NOTRE REVUE

A L'OCCASION DE SON 80^E ANNIVERSAIRE

Nos lecteurs connaissent les mérites de celui que nous fêtons aujourd'hui. Mais ils nous sauront gré de résumer ici sa vie et de louer de notre mieux son érudition.

Robert Fazy est né à Foëcy, dans le Cher, le 28 juin 1872. Il fut au lycée à Lyon, Besançon et Belfort; suivit l'enseignement secondaire à Prangins près Nyon, à Niesky en Silésie, et obtint son diplôme de maturité à Berne. Ses études secondaires représentent déjà un voyage. A l'Université, nous ne dirons pas qu'il voyagea d'une faculté à l'autre. Néanmoins, avant de faire son droit, il avait été inscrit trois semestres durant à la faculté des sciences. Licencié en droit de Genève, il est déjà entré au parquet lorsque son doctorat, en 1899, lui vaut le Prix Bellot. Le voilà juge de 1^{re} instance, puis à la Cour, appelé enfin, en 1921, au Tribunal fédéral, où le juge et le juriste eurent l'occasion de donner leur pleine mesure. En 1922 et 1924, Robert Fazy assume la présidence du tribunal arbitral mixte allemand-tchécoslovaque et d'une cour analogue germano-roumaine. 1942, c'est l'année de sa retraite. Le juge fédéral cède la place à l'érudit en orientalisme. Il faut dire que ce goût des choses asiatiques remonte à l'enfance de Robert Fazy, à la lecture de trois ouvrages qui lui furent une révélation: *Le charmeur de serpents* de Louis Rousselet, *La bannière bleue* de Léon Cahun, *La découverte de la terre* de Jules Verne. Dès 1918, il se fait une bibliothèque asiatique, qui

est devenue avec le temps la plus complète qui se puisse trouver en Suisse. Dès ses débuts au Tribunal fédéral, il avait publié dans la *Gazette de Lausanne* une série d'articles sur des livres d'orientalisme et spécialement des ouvrages bouddhologiques. Ces articles lui ont valu la considération de Sylvain Lévy et d'autres grands orientalistes français. Fazy entre en contact avec eux. En 1930, il est reçu membre de la Société Asiatique de Paris. Et c'est dans la revue de cette très-savante société qu'il fait paraître diverses études, ainsi que, en 1940, dans le *T'oung Pao*, journal de Paul Pelliot.

A un moment où la guerre interrompait en Europe la publication de presque toutes les revues savantes, ainsi que les relations internationales, Robert Fazy avait son propre organe. Un des principaux fondateurs et des plus enthousiastes de la Société Suisse des Amis de l'Extrême-Orient, en janvier 1939, il en était devenu le président et le co-rédacteur de son *Bulletin* annuel et ensuite de cette revue qui, en 1947, lorsque la Société changea de nom, prit la place du *Bulletin*.

Nous n'avons pas dessein d'énumérer les nombreux travaux et comptes rendus publiés par R. Fazy au cours de ces treize dernières années, dans l'organe de notre Société. Du moins faut-il ici en louer la méthode, la précision, la clarté : qualités de juriste mises au service d'une science bien éloignée de la jurisprudence ! Songez à cet article, le premier qu'il ait donné au *Bulletin de la S. S. A. E. O.*, en tête du 1^{er} fascicule, en 1939 : *Introduction aux Etudes asiatiques*, où il définit sa propre position en distinguant trois sortes de connaisseurs des choses de l'Asie : 1) l'orientaliste de métier, lequel « doit pouvoir puiser aux sources originales et faire œuvre personnelle » ; 2) l'érudit non-professionnel, qui, sans connaître les langues d'Asie, entreprend l'étude méthodique des travaux d'autrui ; 3) le dilettante, dont la curiosité se satisfait au gré de sa fan-

taisie. C'est parmi les érudits que Robert Fazy trouve sa place. Voyez plutôt les mérites qu'il leur reconnaît : « Bien des mises au point, contributions modestes, mais utiles aux études asiatiques, sont l'œuvre d'érudits auxquels d'assidues lectures ont permis des rapprochements inédits ». Tels sont, trop modestement formulés, ses mérites à lui. Car Robert Fazy est un *grand érudit*, que nous n'hésitons pas à comparer à son ami René Grousset, à la mémoire duquel il a écrit les pages émouvantes qu'on lira plus loin. Si, comme Grousset, il eût pratiqué le *métier* d'érudit, quels ne seraient pas aujourd'hui les fruits de sa carrière !

Mais c'est par leur *humanité* encore que ces deux savants se peuvent comparer. Comme Grousset l'a été, Fazy est toujours prêt à fournir aide ou conseil aux amateurs de choses asiatiques, aux futurs érudits, voire aux orientalistes. L'article auquel nous venons de faire allusion est destiné à introduire le débutant dans les études de ce genre. Mais, comme Grousset encore, Fazy ne s'en est pas tenu là. Sa bibliothèque est ouverte à ceux qui portent un intérêt réel à ces choses, et lui-même est là pour les accueillir et les informer. C'est dire que le président de notre Société, co-directeur de cette revue, est tout ensemble un cœur généreux, un noble esprit, un érudit remarquable. Et c'est ce dont nous lui sommes, avec beaucoup d'autres, infiniment reconnaissants.

Ad multos annos !

E. H. V. TSCHARNER



MONSIEUR ROBERT FAZY

Photo de Jongh, Lausanne